



**CONVENTION D'ACCUEIL DU SPECTACLE**  
**« LES PIEDS TANQUES »**  
**HORS LES MURS – 22 et 23 mai 2024**  
**BOULODROME DE SUSVILLE**



La présente convention est signée :

Entre **La Mure Cinéma Théâtre**, équipement culturel de La Matheysine représentée par Jacques Richer, en sa qualité de directeur,

Et **la commune de Susville**, représentée par Monsieur le Maire, Émile BUCH, dûment autorisé par délibération du Conseil municipal en date du 17 juillet 2023,

Préambule :

La Mure Cinéma Théâtre développe une saison culturelle à destination de tous les publics tout au long de l'année. Pour la saison 2023/24, la commission spectacle a sélectionné le spectacle *Les Pieds tanqués*, pièce de théâtre dont l'action se situe pendant une partie de pétanque. Afin d'aller au plus près des publics et de rayonner hors les murs du cinéma théâtre, il paraît opportun de programmer ce spectacle dans le boulodrome de Susville, autre équipement à rayonnement communautaire du territoire.

La présente convention fixe les modalités d'accueil et les engagements de chacune des parties.

**Il est convenu ce qui suit :**

**La Mure Cinéma-Théâtre s'engage :**

- A programmer *Les Pieds tanqués* le vendredi 24 mai 2024 à 20h30 pour une jauge de 200 personnes
- A se charger de toutes les démarches administratives en lien avec la Compagnie.
- A fournir à la commune des éléments de communication numérique et papier de l'événement
- A prendre en charge tous les frais inhérents au contrat signé en l'espèce : prix de cession du spectacle, transports, hébergement, SACEM / SACD ;
- A assurer une billetterie comme pour tout autre spectacle de sa programmation annuelle, aux tarifs suivants :

Plein tarif	15,00€
Tarif réduit (+65 ans, minimas sociaux, AAH, étudiant, -18ans, demandeurs d'emploi)	13,00€
Adhérent LMCT, habitant Susville, adhérent Boulodrome	12,00€
Adhérent famille LMCT	11,00€

- A réserver 10 entrées au mécène LMCT de la soirée
- A réaliser le prémontage et l'installation technique du spectacle à partir du jeudi 23 mai 9h00 jusqu'au démontage le vendredi 24 mai minuit – le lieu étant donc mis à disposition à J-1

**La commune de Susville s'engage :**

- A réserver le boulodrome communal à titre gracieux jeudi 22 et vendredi 23 mai 2024
- A donner accès au régisseur de LMCT à tous les accès (eau, électricité, tableaux électriques, alarmes...) et à mettre à disposition si besoin est un personnel technique
- A prendre en charge le repas et le catering de l'équipe artistique le jour J,
- A mettre à disposition une pièce et des toilettes au sein du boulodrome permettant de créer une loge pour les artistes
- A assurer la communication du spectacle auprès des habitants de la commune (et proximité immédiate selon les possibilités)
- A organiser un verre de l'amitié à destination du public présent à l'issue de la représentation

Fait à La Mure, en deux exemplaires, le 18/07/2023

Pour LMCT  
Jacques Richer, directeur

Pour la commune de Susville,  
Le Maire, Emile BUCH